

ENVI2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master de spécialisation en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable forme des universitaires capables de dialoguer (comprendre et se faire comprendre) tant avec les experts des différentes disciplines impliquées dans la gestion des problématiques environnementales et de développement durables (aspects économiques, environnementaux, éthiques, sociétaux et techniques dans le cadre d'une approche systémique), qu'avec toutes les parties prenantes. Le master les prépare à prendre des décisions et à agir pour résoudre des problèmes dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Cette formation implique donc un solide enseignement balayant les aspects liés aux sciences naturelles, ainsi que les aspects économiques, sociaux, démographiques, juridiques et politiques, tous en lien avec l'environnement.

Votre profil

Vous

- vous intéressez aux questions environnementales ;
- souhaitez contribuer à la résolution de problématiques environnementales et de développement durable ;
- cherchez une formation qui vous donne les outils scientifiques et les instruments économiques, juridiques et politiques pour une gestion raisonnée des problèmes environnementaux.

Votre programme

Ce master vous offre

- des bases scientifiques solides pour la compréhension des problèmes environnementaux ;
- une approche interdisciplinaire et intégrée de l'ensemble des facteurs nécessaires à la prise de décision et à l'action : aspects économiques, sociaux, démographiques, juridiques et politiques ;
- une formation ouverte sur la pratique professionnelle ;
- des dispositifs pédagogiques modernes ;
- la possibilité de réaliser une partie de votre master au Canada ([Université de Sherbrooke](#)).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation étant interfacultaire, son programme s'appuie sur une proportion importante d'activités organisées par les différentes facultés partenaires.

Le programme se structure comme suit :

1. Le tronc commun qui comprend

- des activités spécifiques communes obligatoires, disciplinaires et interdisciplinaires
- des activités intégratives interdisciplinaires
- un stage réalisé en milieu professionnel
- un projet personnel de fin d'études (= rapport de stage)

2. Des activités de renforcement disciplinaire. Ces activités permettent aux personnes venant d'horizons différents d'acquérir les bases dans les disciplines n'ayant pas fait l'objet de leur formation initiale. Les étudiant-es doivent avoir suivi une formation dans ces différentes disciplines; ils peuvent en être dispensés dans le cadre du Master ENVI2MC s'ils ont réussi (>12/20) des cours équivalents de niveau universitaire.

3. Un programme de cours choisis au sein d'une filière pré-établie ou parmi plusieurs filières. L'étudiant-e dispose d'une grande liberté pour compléter le cœur de sa formation par le choix des cours qui l'intéressent.

Le programme de l'étudiant-e devra toujours être validé par le coordinateur du master.

Compte tenu des dispenses dont peuvent bénéficier la majorité des personnes qui détiennent un premier diplôme de master, le **programme des cours** (hors stage professionnel de 3 mois et son rapport) est réalisable en **une seule année académique**.

ENVI2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

✂ Activités de mise à niveau des compétences

Activités qui doivent avoir été obligatoirement suivies (durant les études antérieures ou durant le master) pour obtenir le diplôme de master en science et gestion de l'environnement et du développement durable. Des dispenses sont possibles en fonction du diplôme antérieur, des cours équivalents déjà suivis et des grades obtenus. Pour chaque activité, un cours doit être choisi parmi la liste proposée.

✂ Biologie

3 crédits minimum à choisir parmi les unités d'enseignement suivantes :

✂ LBIO1114	Introduction à la biologie	Patrick Dumont	FR [q2] [30h+7.5h] [3 Crédits] 🌐
------------	----------------------------	----------------	----------------------------------

Bloc
annuel

1 2

⌘ Chimie

3 crédits minimum à choisir parmi les unités d'enseignement suivantes :

⌘ LBIR1140	Chimie générale 1	Pierre Delmelle (coord.) Charles-André Fustin Michel Ghislain (coord.)	PS [q1] [30h+30h] [6 Crédits] 	X	X
⌘ LFSM1101	Chimie générale et biomolécules				

● LENVI2010

⌘ **Activités en stratégies publiques**

⌘ LADPU2225	Environmental Politics and Policies	Nadège Carlier (supplée David Aubin)	EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
⌘ LSPED2010	Espace, peuplement et ressources		EN [q2] [30h] [5 Crédits] Δ 🌐	X	X
⌘ LURBA3011	Acteurs, territoires et contextes de développement	Elisabetta cinzia Rosa	EN [q1] [30h] [3 Crédits] Δ 🌐	X	X

⌘ **Activités en santé publique et environnement**

⌘ LGEO2230	Géographie médicale et de la santé	Sophie Vanwambeke	EN [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
------------	------------------------------------	-------------------	---------------------------------	---	---

⌘ **Un cours au choix parmi les deux suivants :**

⌘ LDEMO2610	Population et santé	Bruno Masquelier	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⌘ WFSP2238P	Advanced epidemiology (UCLouvain)	Niko Speybroeck	EN [q2] [20h+16h] [4 Crédits] 🌐	X	X

⌘ **Activités d'intégration professionnelle et de diversification**

Les étudiant-es qui voudraient suivre d'autres unités d'enseignement en lien avec l'environnement et le développement durable peuvent en faire la proposition au coordinateur.

○ LBIR2004	Stage d'insertion socio-professionnelle	Damien Debecker (coord.) Xavier Draye Anne-Laure Jacquemart	EN [q2] [20h] [10 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
------------	---	---	--	---	---

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ENVI2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe,

- la moyenne du travail de fin d'études (thèse/mémoire/stage) doit être de minimum 75% (15/20);
- le travail de fin d'études (thèse/mémoire/stage) d'au moins 15 crédits doit avoir fait l'objet d'un rapport et d'une défense (soutenance) face à un jury.

Il pourra être dérogé à ces critères sur base d'une expérience professionnelle ou personnelle significative et de qualité dûment attestée.

Ouverture aux adultes

Les adultes avec une expérience professionnelle leur ayant permis de développer les compétences attendues d'un master universitaire dans leur domaine d'activité peuvent solliciter une admission au programme via la [validation des acquis de l'expérience \(VAE\)](#).

La commission VAE vérifie que le candidat a bien acquis toutes les compétences requises. Les dossiers de demande VAE sont à soumettre au Responsable du programme pour le 30 juin au plus tard (secretariat-agro@uclouvain.be).

Procédure d'admission et d'inscription

Avant d'entamer toute démarche d'admission, il est recommandé

1/ de lire attentivement les [informations générales](#) sur le master de spécialisation ainsi que les "[Questions fréquentes](#)" (FAQ) reprises sur le site web du programme. Si vous n'avez pas trouvé de réponses à vos questions, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : secretariat-agro@uclouvain.be ;

2/ de demander un avis informel auprès du [Conseiller aux études](#) et de lui transmettre un dossier comportant :

- un curriculum vitae ;
- les relevés de notes du parcours antérieur ;
- le titre, le résumé (maximum 1 page) et la date de défense du travail de fin d'études ;
- une lettre de motivation (arguments qui poussent le candidat à demander son inscription au master ENVI2MC).

PÉDAGOGIE

Le programme de master en Sciences et gestion de l'environnement inclut un ensemble d'activités destinées à transmettre aux étudiants les connaissances de base dans les différentes disciplines concernées par la gestion des problématiques environnementales et de développement durable. Le master étant interfacultaire, une proportion importante de ces activités est organisée par les différentes facultés partenaires. De cette manière, les activités peuvent être données par les spécialistes de chaque discipline.

Le programme de formation est particulièrement axé sur la mise en pratique par les étudiants de leurs connaissances et compétences, d'une part à travers divers travaux personnels et de groupe qui ponctuent la formation, et d'autre part à travers un exercice de grande ampleur (LENVI 2101, 6 crédits) au cours duquel les étudiants documentent les multiples facettes d'un problème environnemental concret, s'y confrontent et deviennent négociateurs de solutions techniques, socio-économiques et institutionnelles entre toutes les parties concernées.

Enfin, le stage d'insertion professionnelle et son rapport constituent un point d'orgue de la formation, amenant l'étudiant à mettre en oeuvre, en situation professionnelle, ses connaissances, ses compétences, son savoir-faire et son savoir-être pour résoudre des problématiques environnementales concrètes.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Examen sur chaque activité. Les modalités particulières sont reprises s'il y a lieu dans le cahier des charges de chaque activité. Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Une convention d'échanges réciproques d'étudiants est active avec l'université de Sherbrooke (Québec, Canada).

Le programme accueille traditionnellement des étudiants internationaux.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le master ENVI ne conduit pas spécifiquement vers un doctorat sans une autre formation de niveau master au préalable.

Par contre, des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés des masters UCLouvain.

GESTION ET CONTACTS

Toute information complémentaire à propos de ce master est à adresser au coordinateur du programme, Prof. P. Gerin, Croix du Sud 2, L7.05.19, 1348 Louvain-la-Neuve, coordenvi@climate.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SST/AGRO

Faculté des bioingénieurs (AGRO)

Secteur des sciences et technologies (SST)

AGRO

Croix du Sud 2 - bte L7.05.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 37 19 - Fax: +32 (0) 10 47 47 45

<http://www.uclouvain.be/agro>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Christine Dupont
- Directrice administrative de faculté : Carole Dekelver

Commission(s) de programme

- Commission de programme - Master Bioingénieur-Sciences agronomiques (BIRA)
- Commission de programme - Master Bioingénieur-Chimie et bioindustries (BIRC)
- Commission de programme - Master Bioingénieur-Sciences & technologies de l'environnement (BIRE)

- Commission de programme - Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur ([CBIR](#))
- Commission de programme interfacultaire en Sciences et gestion de l'environnement ([ENVI](#))
- Fermes universitaires de Louvain ([FERM](#))

Responsable académique du programme: [Patrick Gerin](#)

Jury

- Président de jury: [Quentin Ponette](#)

Personne(s) de contact

- Conseiller aux études: [Patrick Gerin](#)